Lettre aux élus

Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Député,

La question de la direction et du fonctionnement de l'école est un problème qui perdure depuis maintenant plusieurs années. Le métier s'est considérablement complexifié : relations avec les parents, les collectivités territoriales, mise en place des différentes mesures concernant la loi d'orientation, ...

Afin de faire entendre nos revendications (principalement une demande de temps et de moyens) nous nous sommes engagés dans une action de blocage administratif depuis maintenant six ans, action qui consiste à ne pas renvoyer tous les documents, enquêtes, compte-rendus demandés par notre administration, à ne pas participer aux différentes réunions convoquées en dehors de notre temps de travail, ... Naturellement, nous menons ces actions sans pénaliser les élèves.

Au printemps 2006, le Ministre de l'Education Nationale a signé un protocole sur la direction d'école avec une seule organisation syndicale, de surcroît minoritaire. Depuis il estime que la question est réglée et que le sujet est clos.

Cela ne correspond pas à notre vision des choses. Nous ne considérons pas que les mesures prises répondent aux besoins et nous avons donc poursuivi notre action en demandant la réouverture du dossier avec une réelle prise en compte des attentes des directrices et directeurs d'école.

La réponse du Ministre, par le biais des inspecteurs d'Académie, consiste à recourir à des sanctions financières envers les directrices et les directeurs qui participent à cette action.

Nous ne pouvons accepter ce coup de force.

Il est totalement inacceptable que des collègues se voient retirer une partie de leur salaire pour absence de service fait alors que le travail est effectif, alors que ces mêmes collègues assurent depuis de longues années pour la plupart leur mission de directrices/directeurs d'école, en plus de leur mission d'enseignants au quotidien auprès de leur classe.

Vous connaissez les enseignants, les directrices et directeurs des écoles de votre secteur. Vous les rencontrez, vous connaissez leur rôle et leur engagement pour le service public d'éducation.

Nous souhaiterions vous rencontrer afin d'avoir un échange avec vous sur cette situation intolérable et plus généralement sur le dossier de la direction et du fonctionnement de l'école.

Nous espérons de votre part une prise de position, favorable à nos collègues, et nous vous demandons d'intervenir pour leur apporter votre soutien.

Dans l'attente de vous rencontrer et comptant sur votre intervention, veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Les	enseignan	ts de	
	CIIDCIAII	to ac	